
Programme de Formation

Sauveteur secouriste du travail - maintien et actualisation des connaissances (MAC SST)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Les personnes ayant participé à une formation initiale ou à un recyclage dans les 24 mois précédents. Ce délai peut être dépassé de quelques mois. Au cours de cette période, les personnes concernées ne peuvent plus être déclarées SST au sein de leur entreprise. La reconduite du certificat sera validée par la réussite à l'évaluation.



Objectifs pédagogiques

- ☐ Etre informé de l'évolution des techniques et des actions de prévention et de secours
- ☐ Prendre des initiatives en cas d'accident
- ☐ Savoir alerter ou faire alerter les secours
- ☐ Réviser ses connaissances en matières de premiers soins aux blessés et savoir les mettre en œuvre
- ☐ Participer à la mise en place de la prévention dans l'entreprise



Description

1. Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme ; ont-ils dû intervenir ? comment cela s'est-il passé ?

2. Rappel et contrôle sur les points suivants :

- ☐ Rappel du rôle du SST en matière de prévention
 - ☐ Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
 - ☐ Transmettre aux secours ou à la personne choisie les éléments du message en respectant les consignes pour assurer une alerte efficace
 - ☐ Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
- o La victime saigne abondamment
- o La victime s'étouffe (technique de désobstruction des voies aériennes chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson)
- o La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- o La victime répond, elle se plaint de brûlures (thermiques, chimiques, électriques, internes par inhalation)
- o La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements (atteintes os, articulations)
- o La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment (plaie grave, plaie simple)
- o La victime ne répond pas mais respire (PLS)
- o La victime ne répond pas, elle ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire, défibrillation)
- ☐ Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés
 - ☐ Appréhender les notions de base en matière de prévention



- ☐ · Supprimer les situations dangereuses
- ☐ Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise

Pratique

- ☐ Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations)
- ☐ Analyse et commentaires sur les axes de progrès

Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'établissement (elles sont déterminées à l'initiative du médecin du travail). Elles font l'objet d'un complément de formation.



Prérequis

Etre titulaire de l'attestation de formation SST en fin de validité



Modalités pédagogiques

Une pédagogie active est mise en place tout au long de cette formation. Cette pédagogie favorise la compréhension des exposés théoriques, l'échange de pratiques et de points de vue.

Réalisation de travaux pratiques sous forme d'atelier en petit et grand groupe et temps d'échanges/restitution



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Nécessaire de premiers secours pour les exercices pratiques

. 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson)

. Défibrillateur de formation

Support de formation/ressources documentaires mis à disposition du stagiaire dans son espace extranet



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation formative (en cours de formation) et certificative (à l'issue de la formation) par des mises en situations sur la base d'une grille de certification des compétences

Remise d'une attestation de présence, et d'un certificat de sauveteur secouriste du travail nominatif valable 24 mois délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS à l'issue desquels une mise à jour des connaissances sera nécessaire (7 h) pour prolonger sa validité de 24 mois

Fiche d'évaluation de satisfaction à compléter